

CHARTRE DE LA CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK

STATUTS AMERIQUES... QUIL BOIT CONNU... Le nom de cette corporation sera la CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK...

ARTICLE I... Le nom de cette corporation sera la CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000)...

ARTICLE II... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE III... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE IV... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE V... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VI... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VII... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VIII... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

CHARTRE De la compagnie dite: NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

STATUTS AMERIQUES... Le nom de cette corporation sera la NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000)...

ARTICLE I... Le nom de cette corporation sera la NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000)...

ARTICLE II... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE III... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE IV... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE V... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VI... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VII... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VIII... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

CHARTRE UNITED STATES OF AMERICA STATE LOAN OFFICE OF NEW ORLEANS CITY OF NEW ORLEANS

HE IT KNOWN that on this Thirtieth day of the month of February in the year of our Lord One thousand nine hundred and six... Le nom de cette corporation sera la UNITED STATES OF AMERICA STATE LOAN OFFICE OF NEW ORLEANS CITY OF NEW ORLEANS...

ARTICLE I... Le nom de cette corporation sera la UNITED STATES OF AMERICA STATE LOAN OFFICE OF NEW ORLEANS CITY OF NEW ORLEANS... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000)...

ARTICLE II... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE III... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE IV... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE V... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VI... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VII... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VIII... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

C. LAZARD & CO., L'rd. LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche. 804 et 808 RUE DU CANAL. D. MERCIER'S SONS Les marchandises renommées par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

F. A. BRUNET, IMPORTATEUR DIRECT. HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER. 313 ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE. Le Seul Grand et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage. Médailles de tous dessins en argent et en or. CHEZ WM. FRANTZ & CO., JOAILLERS. 133 RUE CAROLINE.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Nouvel No 329, vieux No 68 rue Royal. Capital: \$1,000,000.00. Réserve: \$1,000,000.00.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. Plus de \$71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis. Plus de \$1,000,000 de pertes payées par l'agence de Boston.

Oliver Springs, Le plus recherché des Points dans les Montagnes Cumberland. De tout l'Etat, l'hôtel le mieux organisé pour y passer l'été.

BATTERY PARK HOTEL ASHEVILLE, Caroline du Nord. Un des lieux les plus salubres et les plus pittoresques du monde. Situé au milieu des montagnes.

CHESAPEAKE and OHIO RY. PAYS IDEAL, ENDROIT CHARMANT. On les eaux sont renommées pour leurs vertus curatives, où le climat n'a pas de semblable.

E. A. ANDRIEU, SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU. Propriétés Foncières, Stocks et Bons, 802 RUE PERDIDO. Membre de la New Orleans Stock Exchange.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES. Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villanova. Vous préservez des piqûres des Moustiques.

EPARGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT. En Neuvant Chercher de Soigner L'Annuaire de Soards DE 1906.

ANNUAIRE COMMERCIAL. PRIX \$1.00 y compris l'Annuaire. Cette publication étant faite par souscription, il est de votre intérêt de vous adresser à nos bureaux.

60 YEARS' EXPERIENCE. TRADE MARKS. PATENTS. Scientific American. A Handy and Illustrated weekly. Largest circulation of any patent journal.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York. Dans ce volume sont parus les lois de la République des Etats-Unis.

ARTICLE I... Le nom de cette corporation sera la NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000)...

ARTICLE II... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE III... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE IV... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE V... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VI... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VII... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE VIII... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE IX... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE X... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE XI... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...

ARTICLE XII... Le capital de cette corporation sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en cent mille actions de un dollar chacune...